

Arkéa Crédit Bail propose une nouvelle offre pour les associations

Communiqué de presse, le 12 décembre 2023

Arkéa Crédit Bail (ACB) se dote d'un nouveau dispositif à destination des associations locales. Objectif : contribuer au développement du tissu associatif qui œuvre au service de la vitalité des territoires.

Arkéa Crédit Bail, la filiale de crédit-bail du groupe Crédit Mutuel Arkéa, réaffirme son soutien aux associations locales en remettant cette semaine trois chèques de mécénat à des organismes caritatifs bretons. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de sa nouvelle offre aux associations lancée en partenariat avec le Crédit Mutuel de Bretagne (CMB) et le Crédit Mutuel Sud-Ouest (CMSO). Concrètement, cette offre comprend deux principaux avantages :

- **Incitation tarifaire** : Arkéa Crédit Bail propose la gratuité des frais de dossier sur le périmètre Crédit Bail Mobilier pour tout dossier de financement d'une association recommandée par le CMB ou le CMSO.
- **Engagement financier** : Arkéa Crédit Bail s'engage à faire un don équivalent à 20 % des frais perçus sur les dossiers de Crédit Bail Mobilier et Crédit Bail Immobilier apportés par le réseau du CMB et du CMSO. Pour l'année 2022, cela représente un total de 31 000 €.

L'objectif principal de cette démarche est de contribuer au développement des associations locales. Afin d'impliquer les collaborateurs d'Arkéa Crédit Bail et des fédérations du CMB et du CMSO travaillant avec le crédit-bail dans ce dispositif, un système de vote leur permet de désigner les associations bénéficiaires des dons.

C'est ainsi que les 31 000 € collectés en 2022 ont été répartis entre :

- L'Institut Pasteur : 7 000 € (remis en juin)
- Le Comité Handisport Bretagne : 10 000 € (remis le 5 décembre)
- Handi'Chiens Bretagne : 8 000 € (remis le 8 décembre)
- La Croix-Rouge d'Ille-et-Vilaine : 6 000 € (remis le 8 décembre)

Jean-Luc Brunat, Président du Directoire d'Arkéa Crédit Bail souligne : « *En cohérence avec la démarche de notre groupe, le Crédit Mutuel Arkéa, entreprise à mission, nous prenons le chemin d'une finance plus durable. Cela se traduit par l'adoption de notre raison d'être en 2023 et par la mise en œuvre d'engagements ESG concrets. Imaginée par nos 45 collaborateurs, cette offre matérialise notre envie de faire bouger les lignes en faveur de la vitalité et de la résilience des territoires et donne encore plus de sens à notre activité.* »

Arkéa Crédit Bail, le CMB et le CMSO se félicitent de cette collaboration fructueuse et renouvellent leur engagement envers le tissu associatif local avec une offre qui va évoluer en 2024.

À propos d'Arkéa Crédit Bail

Arkéa Crédit Bail est la filiale du Groupe Crédit Mutuel Arkéa spécialisée dans le financement locatif. Véhicules utilitaires, matériel agricole, engins de chantier, équipements industriels, construction de bureaux, achat d'entrepôts, d'hôtels ou encore de dispositifs de production d'énergie renouvelable, depuis plus de 30 ans, nos experts proposent aux professionnels, entreprises et institutionnels des solutions bien pensées pour financer leurs investissements matériels et immobiliers tout en leur permettant de préserver leur agilité financière. Implantée à Rennes, avec des délégations à Brest, Paris, Bordeaux, Lyon, Montpellier, Arkéa Crédit Bail intervient partout en France et contribue, de projet en projet, à l'émergence de modèles économiques vertueux au sein des territoires.

Plus d'informations sur : www.arkea-credit-bail.com

Contacts presse :**Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels**

Kablé Communication : Lucie Lelong - lucie.lelong@kable-communication.com - 06 45 69 81 57